



VITE UN RÉFÉRENDUM SUR LE TRAITÉ DE L'AUSTÉRITÉ



**Martine Billard et
Jean-Luc
Mélenchon**
co-président-e-s
du Parti de Gauche

APRES 100 JOURS QUEL BILAN POUR FRANCOIS HOLLANDE ?

François Hollande avait demandé qu'on attende 100 jours pour juger son action. Il s'était donné ce délai pour commencer d'instaurer "le changement".

Les 100 jours sont passés. Qu'avons-nous vu changer ? Rien, moins que rien, trois fois rien ?

On attend toujours des mesures pour la relance, pour les salaires, contre les licenciements, pour le droit à la santé, à l'instruction, au logement, contre la destruction de l'environnement, contre le saccage de la planète. C'est vrai. François Hollande, prudent et/ou sans idées, avait fait bien peu de promesses.

Mais il avait néanmoins pris l'engagement qu'il renégocierait le pacte budgétaire européen conclu par Angela Merkel et Nicolas Sarkozy. Les 28 et 29 juin, il a cédé. Le traité ne sera pas renégocié. On s'est contenté d'y ajouter un pacte de croissance qui n'y change rien.

Ce traité qui imposera "la règle d'or budgétaire" est dangereux.

Il nie au peuple français le droit de décider du budget de la France.

Il va aggraver l'austérité : moins de dépenses pour l'école, l'hôpital, le logement, les services publics, plus d'impôts dont souffriront surtout les moins riches. Telles seront ses conséquences concrètes sur notre vie de tous les jours.

Le peuple français doit se prononcer. Il faut imposer que le texte soit soumis à un référendum comme l'avait celui sur la constitution européenne.

**OUI à un référendum
NON au traité de l'austérité**

**REUNION PUBLIQUE VENDREDI 21 SEPTEMBRE
20 H 30 ESPACE SAINT-JEAN, PLACE SAINT-JEAN, MELUN**

NON AU TRAITE DE LA REGLE D'OR IL FAUT UN REFERENDUM

UN TRAITE QUI BAFOUE LA DEMOCRATIE

Le traité du pacte budgétaire veut imposer la règle d'or". Cette "règle" bafoue l'un des droits les plus fondamentaux en démocratie. Celui qu'ont les citoyens, par l'entremise de leurs représentants élus, le Parlement, de décider de leurs contributions (les impôts directs et indirects), des recettes diverses (taxes sur l'essence etc...) de l'Etat et de la façon dont cet argent est utilisé. Bref, du budget de la Nation. Or la règle d'or veut imposer un cadre strict au budget en limitant son déficit, s'il s'en produit un, et en imposant des mesures pour le réduire. Le déficit, c'est ce qui advient quand

les dépenses dépassent les recettes, quand ce qui rentre dans les caisses de l'Etat est moindre que ce qui en sort. Bref, les parlementaires voient l'un des plus essentiels de leurs rôles limité, pour ne pas dire réduit à peu de choses.

Ce n'est pas tout. Le traité donne pouvoir à la Commission européenne et à diverses instances européennes qui n'ont pas été élues et n'ont aucune légitimité démocratique d'imposer des mesures pour le limiter, le réduire, voire des sanctions. Là encore, la démocratie est bafouée.

UN TRAITE QUI RENFORCE L'AUSTERITE

La règle d'or aura aussi des conséquences concrètes, désastreuses sur notre vie de tous les jours, sur celle de nos enfants. Il nous faudra encore nous serrer la ceinture et bien des droits qui nous semblent acquis, aller de soi, ne deviendront plus que souvenirs. Pour réduire le déficit, on peut augmenter les recettes, réduire les dépenses, faire les deux. Augmenter les recettes, c'est augmenter les impôts directs et indirects. On peut le faire en alourdissant la ponction sur les privilégiés de la fortune, les bénéficiaires des entreprises, les revenus du capital. Ce n'est pas le choix fait par l'Europe au nom de la sacro-sainte compétitivité, de la non moins sacro-sainte attractivité et des divins marchés. Ce sera à nous, salariés, retraités,

fonctionnaires, de cracher au bassinet. En payant plus d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation, de TVA - impôt injuste puisque les pauvres payent autant que les riches. En payant plus cher l'inscription à l'université, la consultation médicale, les timbres poste, les billets de train, l'essence, la nourriture. Tout. Diminuer les dépenses cela signifie moins d'argent pour les services publics. C'est moins de postiers, moins d'enseignants, moins d'infirmier(e)s, moins de conducteurs (trices) de bus, moins de scanners dans les hôpitaux, moins de nouveaux trains à la SNCF, moins de nouveaux bâtiments scolaires et universitaires, moins de nouvelles HLM. Non seulement nous payerons plus mais, de surcroît, la qualité du service fourni baissera.

CECI N'EST PAS INEVITABLE

Le peuple français doit se prononcer. Il faut imposer que le texte soit soumis à un référendum comme l'avait été celui sur la constitution européenne en 2005

**OUI à un référendum
NON au traité de l'austérité
DIMANCHE 30 SEPTEMBRE
Manifestation nationale à Paris**